

Après la libération du bâtonnier, les OSC exigent celle de Me Nyamoya

@rib News, 05/08/2011 â€“ Source XinhuaAprÃ“s la libÃ©ration ce jeudi de Me Isidore Ruffyikiri, le bÃ¢tonnier du Burundi, les organisations de la sociÃ©tÃ© civile burundaise exigent celle de Me FranÃ§ois Nyamoya incarcÃ©rÃ©e Ã la prison centrale de Mpimba depuis jeudi le 28 juillet 2011. C'est ce qu'a indiquÃ© ce vendredi Pacifique Nininahazwe, le dÃ©lÃ©guÃ© gÃ©nÃ©ral du FORSC, le Forum pour le Renforcement de la SociÃ©tÃ© Civile.

Ã«Ã Nous ne pouvons que nous rÃ©jouir de la libÃ©ration d'une personne pour laquelle on s'est battue. Mais je dois aussi rappeler les conditions dans lesquelles Me Isidore Ruffyikiri a Ã©tÃ© arrÃªtÃ© de mÃªme que Me Suzanne Bukuru ainsi que les conditions dans lesquelles ils ont Ã©tÃ© libÃ©rÃ©s. Un procureur se met Ã arrÃªter et Ã libÃ©rer comme il le veut sans justifier l'arrestation et sans passer mÃªme par la chambre de conseil. Cela montre que ces personnes avaient Ã©tÃ© arrÃªtÃ©es de maniÃ¨re arbitraire (...). Il est aussi Ã rappeler que Me FranÃ§ois Nyamoya est encore en prison pour une infraction Ã©tÃ©e (...). Je demande sa libÃ©ration immÃ©diateÃ », a ainsi dÃ©clarÃ© Pacifique Nininahazwe. Me Isidore Ruffyikiri libÃ©rÃ© ce jeudi avait Ã©tÃ© arrÃªtÃ© et emprisonnÃ© le 27 juillet 2011. Il Ã©tait accusÃ© d'injure Ã la magistrature et Me Suzanne Bukuru avait Ã©tÃ© emprisonnÃ©e le 15 du mÃªme mois accusÃ©e de Ã«Ã complicitÃ© avec les espionsÃ » dans une affaire d'un franÃ§ais accusÃ© de viols sur les mineures. Le franÃ§ais Patrice Faye a Ã©tÃ© condamnÃ© de 25 ans de prison et l'avocate a Ã©tÃ© libÃ©rÃ©e le 28 juillet 2011. Quant Ã Me FranÃ§ois Nyamoya, accusÃ© de subornation des tÃ©moins dans une affaire d'assassinat du Dr Kassim Manlan en 2001, ancien reprÃ©sentant de l'Ã©tats au Burundi, il est emprisonnÃ© Ã la prison centrale de Mpimba depuis le 28 juillet 2011.